



## Engagement des co-propriétaires sur le dos des locataires.

Par **Alz**, le **30/11/2010** à **10:12**

Suite à une AG, les co-propriétaires de mon immeuble ont décidé de ne plus passer par une entreprise pour sortir les poubelles et faire l'entretien des parties communes, et de faire participer les locataires à cette tâche, et ceci sans aucune compensation (pas de rétribution mais pas de compensation non plus).

Petite précision : je suis en meublé.

Ont-ils le droit d'obliger les locataires à le faire, surtout dans ces conditions ?

Par **Domil**, le **30/11/2010** à **14:50**

En fait, les charges locatives vont baisser donc les locataires vont moins payer, ils ont cette rétribution